

Francia-Lorient: Servizi di assicurazione contro danni o perdite

OJ S 122/2021 28/06/2021

Bando di gara

Servizi

Base giuridica:

Direttiva 2014/24/UE

Sezione I: Amministrazione aggiudicatrice

I.1. Denominazione e indirizzi

Denominazione ufficiale: Ville de Lorient

Indirizzo postale: 2 boulevard Général Leclerc, CS 30010

Città: Lorient Cedex

Codice NUTS: FRH04 Morbihan

Codice postale: 56315

Paese: Francia

E-mail: achats@mairie-orient.fr

Tel.: +33 297022264

Indirizzi Internet:

Indirizzo principale: <http://www.lorient.bzh>

Indirizzo del profilo di committente: <http://www.e-megalisbretagne.org>

I.1. Denominazione e indirizzi

Denominazione ufficiale: Centre communal d'action sociale de Lorient

Indirizzo postale: 50 cours de Chazelles

Città: Lorient

Codice NUTS: FRH04 Morbihan

Paese: Francia

E-mail: achats@mairie-orient.fr

Indirizzi Internet:

Indirizzo principale: <http://www.lorient.bzh>

I.2. Appalto congiunto

Il contratto prevede un appalto congiunto

I.3. Comunicazione

I documenti di gara sono disponibili per un accesso gratuito, illimitato e diretto presso:

<http://www.e-megalisbretagne.org>

Ulteriori informazioni sono disponibili presso l'indirizzo sopraindicato

Le offerte o le domande di partecipazione vanno inviate in versione elettronica: <http://www.e-megalisbretagne.org>

I.4. Tipo di amministrazione aggiudicatrice

Autorità regionale o locale

I.5. Principali settori di attività

Servizi generali delle amministrazioni pubbliche

Sezione II: Oggetto

II.1. Entità dell'appalto

II.1.1. Denominazione

Prestations de services d'assurances
Numero di riferimento: 21133

II.1.2. Codice CPV principale

66515000 Servizi di assicurazione contro danni o perdite

II.1.3. Tipo di appalto

Servizi

II.1.4. Breve descrizione

Souscription et gestion de contrats d'assurance dommages aux biens — groupement de commandes entre la Ville de Lorient (coordonnateur du groupement) et le Centre communal d'action sociale.

II.1.5. Valore totale stimato

Valore, IVA esclusa: 435 000,00 EUR

II.1.6. Informazioni relative ai lotti

Questo appalto è suddiviso in lotti: no

II.2. Descrizione

II.2.2. Codici CPV supplementari

66515000 Servizi di assicurazione contro danni o perdite, 66510000 Servizi assicurativi

II.2.3. Luogo di esecuzione

Codice NUTS: FRH04 Morbihan

II.2.4. Descrizione dell'appalto

Souscription et gestion de contrats d'assurance concernant les dommages aux biens.
Relance des prestations d'assurance après une 1re consultation infructueuse.

II.2.5. Criteri di aggiudicazione

Il prezzo non è il solo criterio di aggiudicazione e tutti i criteri sono indicati solo nei documenti di gara

II.2.6. Valore stimato

Valore, IVA esclusa: 435 000,00 EUR

II.2.7. Durata del contratto d'appalto, dell'accordo quadro o del sistema dinamico di acquisizione

Durata in mesi: 60

Il contratto d'appalto è oggetto di rinnovo: no

II.2.10. Informazioni sulle varianti

Sono autorizzate varianti: no

II.2.11. Informazioni relative alle opzioni

Opzioni: sì

Descrizione delle opzioni:

Réalisation de prestations similaires.

En application de l'article R. 2122-7 du code, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.13. Informazioni relative ai fondi dell'Unione europea

L'appalto è connesso ad un progetto e/o programma finanziato da fondi dell'Unione europea:
no

II.2.14. Informazioni complementari

Les prix sont fermes durant la première année, révisables conformément aux dispositions du CCAP.

Sezione III: Informazioni di carattere giuridico, economico, finanziario e tecnico

III.1. Condizioni di partecipazione

III.1.1. Abilitazione all'esercizio dell'attività professionale, inclusi i requisiti relativi all'iscrizione nell'albo professionale o nel registro commerciale

Elenco e breve descrizione delle condizioni:

Le candidat utilise et fournit le DC1 (téléchargement sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou tous documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise soumissionnaire concernant la situation juridique de l'entreprise:

— un extrait Kbis.

Aptitude à exercer l'activité professionnelle:

— pour les assureurs: agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques objet du marché;

— pour les intermédiaires: inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité.

III.1.2. Capacità economica e finanziaria

Elenco e breve descrizione dei criteri di selezione:

Le candidat utilise et fournit le DC2 entièrement complété (téléchargement sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou tous documents précisant les renseignements permettant d'évaluer son aptitude à exercer l'activité professionnelle, ses capacités économiques et financières, ses capacités techniques et professionnelles:

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles;

— preuve d'une assurance de responsabilité civile professionnelle.

Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

III.1.3. Capacità professionale e tecnica

Elenco e breve descrizione dei criteri di selezione:

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration du candidat.

De même si le candidat souhaite faire valoir les capacités d'un autre intervenant (ex. sous-traitant), ce dernier fournira les renseignements et documents ci-avant de nature à permettre d'apprécier ses moyens, capacités financières et professionnelles aux côtés du candidat, accompagné d'un engagement écrit d'assurer la mission (articles L. 2393-12, R. 2193-9 et L. 2193-9 du code de la commande publique).

Nota: en cas de groupement, chaque membre fournira les documents et attestations ci-dessus ainsi qu'une déclaration de candidature signée de chacune des parties.

En cas de groupement assureur-courtier:

Joindre le mandat dont un modèle est annexé au présent règlement de consultation (annexe 1).

Le DC1, entièrement complété, vaut fourniture de ce mandat pour ce qui a trait à la passation du marché.

Sezione IV: Procedura

IV.1. Descrizione

IV.1.1. Tipo di procedura

Procedura aperta

IV.1.3. Informazioni su un accordo quadro o un sistema dinamico di acquisizione

IV.1.8. Informazioni relative all'accordo sugli appalti pubblici (AAP)

L'appalto è disciplinato dall'accordo sugli appalti pubblici: no

IV.2. Informazioni di carattere amministrativo

IV.2.1. Pubblicazione precedente relativa alla stessa procedura

Numero dell'avviso nella GU S: [2021/S 086-222734](#)

IV.2.2. Termine per il ricevimento delle offerte o delle domande di partecipazione

Data: 13/09/2021 Ora locale: 12:00

IV.2.3. Data stimata di spedizione ai candidati prescelti degli inviti a presentare offerte o a partecipare

IV.2.4. Lingue utilizzabili per la presentazione delle offerte o delle domande di partecipazione

Francese

IV.2.6. Periodo minimo durante il quale l'offerente è vincolato alla propria offerta

Durata in mesi: 6 (dal termine ultimo per il ricevimento delle offerte)

IV.2.7. Modalità di apertura delle offerte

Data: 13/09/2021 Ora locale: 18:00

Sezione VI: Altre informazioni

VI.1. Informazioni relative alla rinnovabilità

Si tratta di un appalto rinnovabile: no

VI.3. Informazioni complementari

Le marché peut être attribué à une entreprise ou à groupement d'entreprises. Une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché public (article R. 2142-4 du code). Les candidats ne peuvent soumissionner pour un marché en qualité (article R. 2142-21):

- de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- de membres de plusieurs groupements.

Une même entreprise ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché conformément à l'article R. 2142-23 du CCP. Pour chaque lot, le candidat d'abord, puis le titulaire, ensuite, sera:

- soit un assureur seul sans intermédiaire (qui s'engagera pour l'intégralité des prestations, parties 1 et 2);
- soit un assureur et son mandataire, agent (qui s'engagent, ensemble, à la réalisation de l'intégralité des prestations, parties 1 et 2);
- soit un groupement conjoint constitué d'un assureur et d'un intermédiaire, courtier par exemple, représenté par le mandataire désigné (chaque partie s'engageant alors pour la réalisation des prestations lui incombant: l'assureur s'engage pour les prestations de la partie 1 et l'intermédiaire pour les prestations de la partie 2).

Il est précisé que le groupement constitué entre l'assureur et le courtier ne peut pas se présenter, en fonction du niveau financier des engagements de l'assureur, sous une autre forme que sous celle du groupement conjoint.

Il est rappelé que les candidats doivent:

- pour les assureurs, être titulaires des agréments ministériels nécessaires pour garantir les risques pour lesquels ils répondent;
- pour les intermédiaires, être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et s'être inscrit auprès de l'ORIAS. La coassurance est autorisée.

Attention, dans ce cas, il est rappelé que chaque assureur devra impérativement fournir les documents visés à l'article 5 -1-1 du présent règlement.

Variantes:

Solution de base: le dossier de consultation comporte une solution de base à laquelle les candidats devront impérativement répondre.

Solutions de franchise (variante 1): la personne publique prévoit, le cas échéant, des solutions de niveaux de franchise, qualifiées de variantes, auxquelles les candidats sont invités à répondre. Cette réponse aux solutions de franchise n'est pas obligatoire.

Variantes libres: les variantes libres sont interdites.

Visite de risque:

Dans la mesure où les risques concernés par la consultation peuvent l'expliquer, les candidats sont invités à procéder aux visites nécessaires et peuvent prendre contact à cet effet, afin de convenir d'un rendez-vous, avec: Ville de Lorient, Mme Liliane Le Guennou, service des affaires juridiques, tél. +33 0297022247, courriel: lleguennou@mairie-lorient.fr

VI.4. Procedure di ricorso

VI.4.1. Organismo responsabile delle procedure di ricorso

Denominazione ufficiale: Tribunal administratif de Rennes

Indirizzo postale: 3 contour de la Motte, CS 44416

Città: Rennes Cedex

Codice postale: 35044

Paese: Francia

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Tel.: +33 223212828

VI.5. Data di spedizione del presente avviso

23/06/2021